

## Communiqué de presse

### Le Luxembourg a signé un cadre de coopération à long terme avec Airbus (21.03.2018)

Le Luxembourg et Airbus ont signé un protocole d'accord (MoU) qui met en place un accord-cadre permettant le renforcement à long terme de la collaboration industrielle et le développement de partenariats de recherche entre Airbus, ses différentes entités et des partenaires privés et publics basés au Luxembourg dans les domaines de la cybersécurité, des technologies spatiales, des systèmes aériens sans pilote et des aéronefs à voilure tournante.

Dans le domaine de la cybersécurité, notamment en ce qui concerne les renseignements sur les menaces et la formation, Airbus est en passe de devenir un partenaire officiel du [Cybersecurity Competence Center](#) (C3) établi au Luxembourg. S'adressant à tous les acteurs du secteur public et privé, voire aux start-up, le centre national de compétences en cybersécurité réunit sous un même toit un observatoire des menaces et vulnérabilités, un centre de formation et sa plateforme de simulation ainsi qu'un laboratoire pour tester la sécurité digitale de nouveaux produits et de solutions numériques. Pour ce qui est du domaine de la protection de l'identité numérique et des données électroniques, Airbus s'intéresse à un partenariat à long terme avec [LuxTrust](#), autorité de certification publique-privée et prestataire qualifié de services de confiance qui émet et gère des identités numériques avec un niveau de sécurité et de conformité élevé.

Dans le secteur des aéronefs à voilure tournante, Airbus deviendra le partenaire privilégié pour différentes entreprises basées au Luxembourg, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle coopération élargie qui inclut également des activités de recherche et développement. Dans le secteur spatial, Airbus et le Luxembourg définiront des domaines de coopération pour l'économie spatiale.

La cérémonie de signature pour lancer officiellement la coopération s'est déroulée lors de la visite d'État de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse du Luxembourg en France et plus particulièrement de leur visite auprès de la société Airbus à Toulouse le 21 mars 2018. « La collaboration avec Airbus s'accorde avec les lignes directrices de la défense luxembourgeoise à l'horizon 2025 et au-delà, qui fixent le cadre pour le développement de la défense luxembourgeoise », a dit Étienne Schneider, Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie et ministre de la Défense lors de la cérémonie de signature. « L'accord-cadre avec Airbus s'inscrit dans la stratégie pour l'industrie, l'innovation et la recherche que nous mettons en place afin d'impliquer davantage le tissu économique luxembourgeois dans le renforcement des capacités de défense pour répondre aux priorités de développement de l'OTAN et de l'UE dans ce domaine. »

Patrick de Castelbajac, Head of Strategy and International au sein d'Airbus, a déclaré : « Nous renforçons notre coopération avec l'un de nos plus anciens partenaires européens et membre de l'OTAN. Nous sommes convaincus que cet accord conclu avec le Luxembourg profitera à

chacune des parties dans divers domaines tels que la défense, la cybersécurité et les hélicoptères. Airbus est ravi d'approfondir sa collaboration industrielle de longue date avec le Luxembourg. »

L'accord prévoit également la fourniture par Airbus de sessions de formation destinées aux entreprises luxembourgeoises qui sont susceptibles de devenir des fournisseurs potentiels d'Airbus. Une délégation de hauts représentants d'importants fournisseurs luxembourgeois a ainsi participé en date du 21 mars 2018 à une séance de formation spécifique dans les locaux d'Airbus à Toulouse.

*Communiqué par le ministère de l'Economie*